

Actualités

Le programme Pictagraine : restaurer des prairies naturelles grâce aux graines locales

Conscient de la disparition des prairies naturelles riches en biodiversité, le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine cherche à restaurer ces milieux ; voire à les « recréer ». L'expérience acquise dans la gestion et la restauration des milieux depuis les années 1990, a conduit à envisager de nouveaux procédés pour restaurer les écosystèmes les plus dégradés, notamment pour reconstituer le couvert végétal après des cultures arables ou l'arrêt d'exploitation. S'appuyant sur un projet d'intérêt général visant à restaurer des prairies naturelles par la récolte et le semis de graines locales, le Conservatoire développe dans ce sens depuis 2018, un projet nommé « Pictagraine ».

Télécharger le retour d'expérience
<https://cen-nouvelle-aquitaine.org>

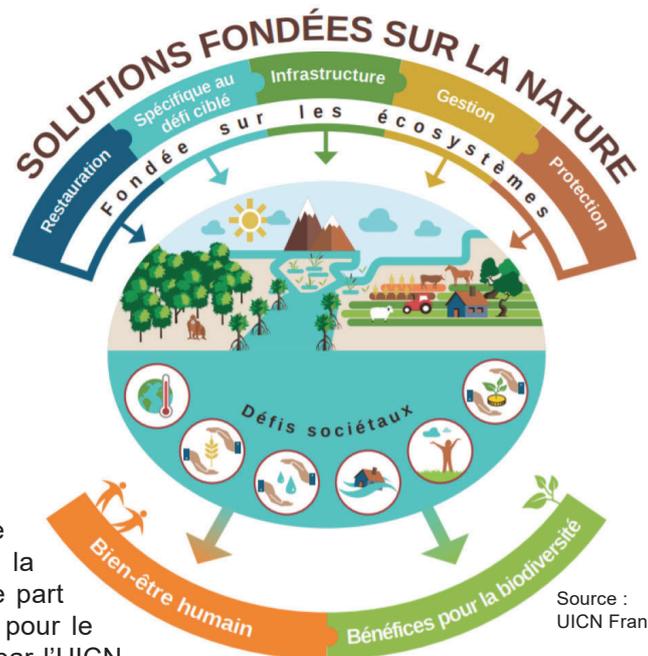


Les solutions fondées sur la Nature pour répondre aux défis de demain ?

Pour répondre aux dérèglements climatiques, les solutions proposées actuellement relèvent principalement de la transition énergétique (économies d'énergie, énergies renouvelables, diminution des énergies fossiles...) et ne reposent pas assez sur celles offertes par les écosystèmes.

Un double objectif : préserver la biodiversité et répondre aux défis sociétaux

C'est tout le concept proposé par les Solutions fondées sur la Nature (SfN) qui s'appuient sur les services écosystémiques rendus par la Nature, aujourd'hui eux-mêmes grandement menacés par une large part des activités humaines (se référer à l'Évaluation des écosystèmes pour le millénaire menée entre 2001 et 2005). Ces dernières sont définies par l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) comme : « les actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés pour relever directement les enjeux de société de manière efficace et adaptative, tout en assurant le bien-être humain et en produisant des bénéfices pour la biodiversité. » Il s'agit donc d'un double objectif : préserver la biodiversité et répondre aux défis sociétaux.



Source :
UICN France

Une alternative économiquement viable et durable

Par ailleurs, ces solutions représentent aussi une alternative économiquement viable et durable, souvent moins coûteuse à long terme que la construction et l'entretien d'infrastructures. La mise en place de ces solutions flexibles et adaptables permet également d'éviter les impacts sur les milieux naturels liés aux infrastructures d'ingénierie classique et d'intervenir en adaptant les actions menées aux incertitudes climatiques.

Un côté gagnant gagnant

Dans le cadre du Réseau Zones Humides, et plus largement à l'échelle du Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine, nous nous efforçons à développer, mettre en œuvre et diffuser ce type de solutions. Par exemple sur la question des zones humides et l'enjeu préservation de la ressource en eau, nos pratiques de terrain nous ont maintes fois démontré qu'il est possible de trouver des synergies entre agriculture et biodiversité, entre biodiversité et économie. C'est ce « gagnant-gagnant » qu'il faut mettre en évidence.

Alors utilisons les solutions fondées sur la nature !

L'expérience d'un adhérent

Adhérent depuis 2022

Surface en adhésion : 36,8 ha

Surface en zones humides conventionnées : 2,24 ha

Pierre Malo Saint-Priest-Ligoure (87)



“ Je suis installé depuis 2021 sur une exploitation de 50 ha où j'éleve des porcs en plein air et des brebis. J'ai fait le choix d'un système naisseur engraisseur donc mes animaux naissent et grandissent à la ferme avant d'être commercialisés et valorisés en vente directe. Malgré un état avancé de dégradation de la ferme [essentiellement des bâtiments en ruine] j'ai choisi de reprendre cette exploitation principalement pour la richesse et diversité de milieux naturels sur site (boisements, zones humides, prairies sèches, nombreux arbres isolés, mares, rivière la Ligoure, etc). J'ai souhaité par conséquent dès mon installation poursuivre cet effort de diversification des milieux : (création de mares, mise en défend de zones humides, plantation de plus de 3000 arbres en haie et agroforesterie). D'ailleurs ma ferme s'appelle *Au pré de mon arbre...*”

Quel regard portez-vous sur les zones humides ?

“ Hormis la beauté et richesse de ces milieux, les zones humides ont pour moi un intérêt grandissant directement lié aux changements et aléas climatiques. Les zones humides, environ 10 ha acquis par le CEN Nouvelle-Aquitaine, sont particulièrement adaptées pour mes brebis qui peuvent les pâturer en période sèche tout en profitant d'un milieu plus frais et souvent ombragé. Non issu du milieu agricole, j'ai été 15 ans technicien puis directeur d'un syndicat de rivières qui avait parmi ses compétences la gestion et restauration des zones humides et cours d'eau. Je suis convaincu depuis bien longtemps par les multiples intérêts que ce type de milieux peut apporter aussi bien individuellement à l'échelle d'une ferme que collectivement à l'échelle d'un bassin versant.”

Qu'avez-vous mis en place sur les zones humides et quels sont vos projets ?

“ Un partenariat avec le Conservatoire a permis, dès mon installation, l'acquisition d'une partie du foncier [9ha de zones humides]. Après l'élaboration d'un plan de gestion, différents travaux ont été menés : point d'abreuvement pour le bétail avec mise en défend des zones humides et cours d'eau, pose de clôtures, passerelle pour cheminement du bétail et création de mares.

Le volet pédagogique me tient particulièrement à coeur aussi. Je suis très content de pouvoir accueillir chaque année sur la ferme des groupes variés ; naturalistes amateurs ou confirmés, des scolaires, des randonneurs ; pour expliquer mon projet et comment concilier agriculture et préservation de l'environnement. Malgré certaines positions politiques actuelles qui visent à systématiquement opposer les deux, je suis persuadé que justement les agriculteurs ne s'en sortiront qu'en prenant soin de leur environnement. ”

Découverte des richesses naturelles

Le Criquet ensanglanté (*Stetophyma grossum*)

Stetophyma grossum est une espèce de criquet que l'on retrouve quasi exclusivement en zones humides maintenues ouvertes. Il apprécie particulièrement les milieux pâturés et évite les zones fauchées, broyées ou en cours de fermeture. Ses mandibules puissantes lui permettent de consommer des végétaux aux tissus très rigides, notamment des communautés de grands joncs ou de *Carex*.

Le mâle est facilement reconnaissable grâce à sa couleur verte, ses fémurs postérieurs rouges et ses tibias jaunes bordés d'épines noires. Son corps est également pourvu d'anneaux noirs. La femelle est quant à elle souvent maculée de rouge pourpre et vert olive.

Très caractéristique aussi, son chant ressemble au bruit d'un poste de clôture électrique. En actionnant brusquement l'une de ses pattes arrière contre une élytre, il produit un « clic », répété toutes les une à deux secondes. Ce son a pour objectif de marquer le territoire et séduire les femelles.

Le cycle de vie du Criquet ensanglanté dure 1 an. C'est une ressource alimentaire importante pour de nombreux prédateurs insectivores, comme les oiseaux (Pie grièche écorcheur, Tarier pâtre), pour les araignées (Dolomèdes des marais), certains petits mammifères ou les poissons (Truite fario).

Cette espèce qui peut paraître relativement commune est en réalité en fort déclin, du fait notamment de la dégradation, voire la disparition de son habitat. C'est d'ailleurs un bon indicateur de la qualité des milieux humides et de leur état de conservation.



Un peu de technique

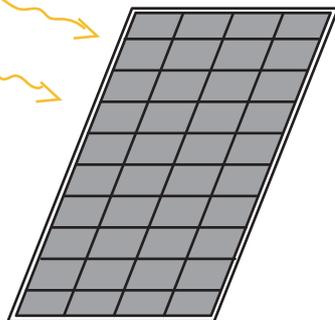
Système solaire portatif pour l'abreuvement, en auto-construction

Après quelques années de réflexion et de tentatives innovantes (cf. bulletins du RZH n°32 et 42), nous sommes dorénavant en mesure de vous proposer un dispositif d'abreuvement mobile (léger et facilement transportable) et économique (faible coût) fonctionnel à monter soi-même (ou accompagnés d'animateurs du Réseau Zones Humides)

Coût global du système (sans le bac) : entre 650 et 850 €, selon la puissance de la pompe (3 à 19 L/min)



Panneau solaire 175 W



Tuyau armé (dessus)

du filtre à la boîte de rangement, pour éviter l'écrasement au pompage

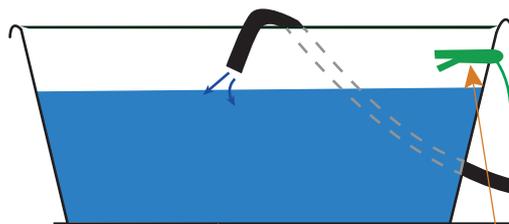


Tuyau d'arrosage (dessous)

de la boîte de rangement au bac d'abreuvement



Si présence de ragondins, possibilité de gainer les tuyaux pour éviter qu'ils soient rongés



Filtre Lhéritier®

ou crépine pour éviter l'intrusion d'éléments fins à grossiers dans le circuit



Bac avec flotteur

pour ne prélever que le juste nécessaire à l'abreuvement du troupeau



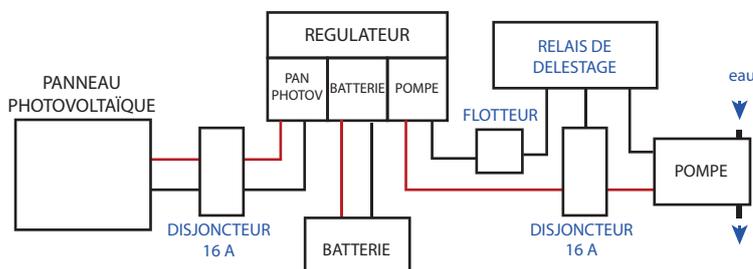
Flotteur électrique

protégé dans l'espace de rangement habituel du flotteur mécanique



A ne pas laisser en plein soleil pour la pérennité du système

Boîte de rangement métallique/plastique
contenant pompe, batterie, régulateur



SCHEMA ELECTRIQUE

Si ce système innovant vous intéresse, n'hésitez pas à contacter le coordinateur du RZH (coordonnées page suivante) pour plus d'informations

Diversité des modes de gestion des zones humides : effets pratiques sur la prolifération du Jonc diffus ou DiJo

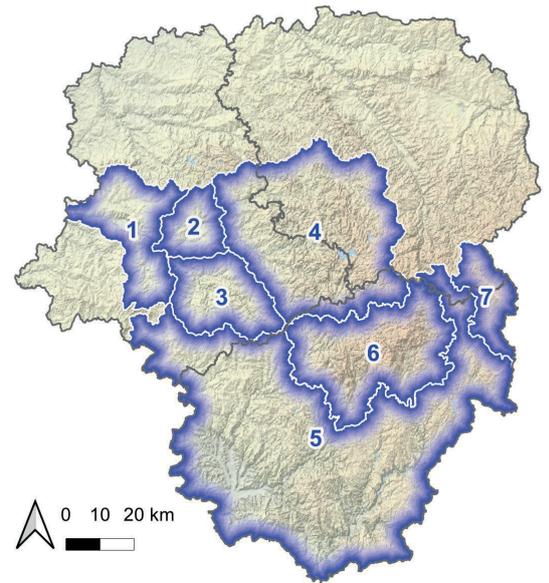
Le MNHN (laboratoire Eco-anthropologie) associé au laboratoire Géolab (Université de Limoges) ont remporté un prix de la Fondation Engie pour travailler sur la gestion des prairies humides et la prolifération du Jonc diffus. Le projet comporte deux axes d'études :

- un volet ethno-historique qui, grâce à des entretiens auprès de plusieurs types d'acteurs impliqués dans la gestion des prairies humides, va révéler la diversité des pratiques et leur évolution;
- un volet écologique consistant en des relevés floristiques et hydrologiques sur plusieurs années suivant des protocoles éprouvés afin d'étudier les facteurs écologiques influençant la présence du Jonc diffus.

Le Conservatoire et le Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne y sont associés par leur connaissance du terrain, de différents modes de gestion et leurs contacts avec des gestionnaires. Le projet se lance cette année avec l'embauche d'une stagiaire sur le volet ethno-historique.



Des animateurs et animatrices à votre service !



Coordination :

Olivier Rasclé - 05 55 03 09 09
o.rasclé@cen-na.org

1 - Contrat Vienne médiane :

Virginie Blot - 05 55 03 09 07 - 06 52 27 34 70
v.blot@cen-na.org
Fabienne Nauwynck - 05 55 03 09 08
07 68 88 95 32 - f.nauwynck@cen-na.org

2 - Contrat Vienne Métropolitaine :

Amandine Sanchez - 05 55 32 46 72
07 49 95 16 41 - a.sanchez@cen-na.org

3 - Contrat Briance :

Vincent Perrier - 05 55 03 09 00
v.perrier@cen-na.org
Amandine Sanchez - 05 55 32 46 72
07 49 95 16 41 - a.sanchez@cen-na.org

4 - Contrat Vienne Amont (CTVA 2) :

Amandine Sanchez - 05 55 32 46 72 -
07 49 95 16 41 - a.sanchez@cen-na.org
Thomas Jouillat - 05 55 89 14 89 - 07 67 54 62 75
t.jouillat@cen-na.org
Vincent Perrier - 05 55 03 09 00
v.perrier@cen-na.org

5 - CATZH - Dordogne, Vézère et Auvézère :

Vincent Perrier - 05 55 03 09 00
v.perrier@cen-na.org
Christophe Lagorsse - 05 55 24 85 73
06 32 44 36 17 - c.lagorsse@cen-na.org
Olivier Rasclé - 05 55 03 09 09
o.rasclé@cen-na.org

6 - CATZH - PNR Millevaches :

Antoine Begnaud - 05 55 46 09 83 - 07 83 64 76 61
a.begnaud@cen-na.org
Olivier Rasclé - 05 55 03 09 09
o.rasclé@cen-na.org

7 - Contrat Chavanon :

Sophie Catoir - 05 55 46 09 83 - 07 49 53 97 83
s.catoir@cen-na.org

Agenda

• Mercredi 30 octobre - 9h30 - Saint-Germain-Lavolps (19)

Chantier bénévole : restauration d'une mare

Venez participer à un chantier de restauration d'une mare : coupe de ligneux, nettoyage aux abords, léger curage, etc. Aidés d'outils légers, l'huile de coude sera notre principal carburant ! Et pour les plus vaillants, nous pourrions continuer les travaux en début d'après-midi.

Inscription obligatoire : Olivier Rasclé : 05 55 03 09 09 - o.rasclé@cen-na.org

• Samedi 5 octobre - 10h - Saint-Priest-Sous-Aixe (87)

Chantier bénévole : entretien d'un aqueduc

Deux pêcheries, un lavoir, des levades et même un aqueduc ! La gestion passée de l'eau dans la prairie de Chez Roger a impliqué de nombreuses constructions qui souffrent avec le temps qui passe. L'aqueduc restauré une première fois en 2018 a besoin d'une révision. Nous allons dégager la végétation qui y a poussé puis redresser les pierres qui se sont étalées.

Inscription obligatoire : Virginie Blot : 06 52 27 34 70 - v.blot@cen-na.org



6 ruelle du Theil - 87510 Saint-Gence
Tél : 05 55 03 29 07 - siege@cen-na.org
cen-nouvelle-aquitaine.org

Rédaction : A. Begnaud, V. Blot, V. Perrier, O. Rasclé
Conception : CEN Nouvelle-Aquitaine
Photos : CEN Nouvelle-Aquitaine sauf mention contraire
Bulletin destiné aux adhérents du Réseau Zones Humides.
Imprimé en 300 exemplaires sur du papier recyclé.

Avec la participation financière de :

